

logie en pleine évolution. Elle donne aussi à beaucoup d'immigrants l'occasion de s'adapter à nos besoins en main-d'œuvre. Mais le Canada a encore grandement besoin de travailleurs spécialisés. Les trois voyages que j'ai faits cet été dans le Nord et l'Ouest du pays m'ont fourni bien des preuves que notre développement pourrait s'améliorer et s'accélérer davantage si la main-d'œuvre spécialisée était disponible aujourd'hui. Le besoin en main-d'œuvre spécialisée de nos jours se fait sentir dans le Grand Nord et particulièrement dans le secteur minier. Sans aucun doute, un examen des politiques ministérielles dévoilerait dans quelle mesure ces politiques ont atteint leur but et quelles lacunes il faut encore combler. Les députés espèrent que le conseil et les comités que les mesures législatives à venir établiront aideront à corriger les points faibles et à combler les brèches.

Dans cet effort considérable de notre gouvernement pour améliorer le niveau de vie de nos citoyens, les organisations bénévoles ont joué un rôle, et j'espère que cela continuera. C'est là une caractéristique de la façon de vivre des Canadiens. Si les succès passés sont garants de l'avenir, nous pouvons sans danger dire que les organisations bénévoles dans le domaine de la formation, de l'orientation, surtout l'orientation des immigrants, seront très utiles à l'amélioration de notre société.

Le succès des programmes du ministère est fonction d'un enseignement adéquat des langues française et anglaise et du relèvement de la qualification de l'immigrant. J'espère que le ministre fera bientôt une déclaration pour définir le rôle futur des organismes bénévoles qui rendent de grands services au pays. J'aimerais rendre hommage à ces organisations et à leur personnel. J'aimerais ce soir reconnaître l'apport du révérend Joseph Carraro de Toronto et lui exprimer ma connaissance, lui, fondateur de COSTI, le centre d'éducation italien. Ce centre a été fondé en 1961 et a obtenu une charte provinciale en Ontario en 1962.

Le président de COSTI cette année est M. Caccia, conseiller de la ville de Toronto. COSTI a aussi des bureaux à Hamilton et à Oakville. Chaque année, environ 7,000 personnes profitent des services de formation et des conseils de COSTI, dont le budget annuel atteint quelque \$145,000. Depuis plusieurs années, la province et le gouvernement fédéral lui versent chacun annuellement une subvention de \$6,000. Cette année, la subvention de la province sera toutefois portée à \$8,000,

[M. Haidasz.]

et j'espère que celle du gouvernement fédéral sera versée sans délai.

Les fonds supplémentaires nécessaires aux opérations de ce centre très utile proviennent de dons de particuliers, de la Commission d'indemnisation des accidentés du travail et du gouvernement italien. Le centre fournit des services dans les domaines de l'enseignement de l'anglais, de l'apprentissage, des cours de perfectionnement, de la réadaptation professionnelle, de l'orientation et, surtout, aux jeunes gens de 16 à 18 ans. Je tiens à dire qu'il est souhaitable que le gouvernement fédéral accorde plus de fonds à des organismes de ce genre.

On trouve, je crois, 200 centres de main-d'œuvre au Canada, dont une demi-douzaine à Toronto. J'aimerais ce soir appeler l'attention du ministre sur la nécessité d'augmenter le personnel dans les centres de main-d'œuvre à Toronto. Les services de traduction sont encore loin d'être satisfaisants. Il faudrait aussi trouver suffisamment de gens doués d'une patience d'ange et d'un grand fonds de sympathie envers les pauvres immigrants qui sollicitent l'aide des centres de main-d'œuvre. Il faut persuader l'industrie canadienne de n'insister pas trop sur l'expérience acquise au Canada.

Je ne crois pas que la pensée ou la politique qui soutend la loi sur la main-d'œuvre du Canada soit si rigoureuse qu'elle ne tienne pas compte des talents et de l'instruction que l'immigrant a acquis dans son pays natal. Au temps où j'étais interne à l'hôpital St. Joseph's à Toronto et dans d'autres hôpitaux, j'ai vu des médecins, des dentistes et d'autres spécialistes chargés de travaux serviles. C'est dommage que leurs talents et leurs services ne soient pas immédiatement employés comme il le faudrait.

J'espère que mes quelques commentaires de ce soir atteindront les oreilles du ministre et l'aideront à améliorer son grand programme pour les centres de main-d'œuvre du Canada qui a tant fait pour notre économie.

• (8.40 p.m.)

Mme MacInnis: Monsieur le président, alors qu'on nous présente le projet de loi sur le Conseil canadien de la main-d'œuvre et de l'immigration et qu'on nous propose la création de commissions consultatives et de comités régionaux et locaux de la main-d'œuvre, je crois que c'est le moment de signaler au ministère les choses que nous avons découvertes pendant le congé, avant que ces nouveaux projets ne soient trop cristallisés.